

Commissaire général, dans sa déclaration devant cette Commission le 17 octobre, a fait ressortir ce point avec grand à-propos lorsqu'il a décrit l'attitude des réfugiés et leur inquiétude à la suite de rumeurs relatives à une interruption ou à une diminution des services de l'Office de Secours et de Travaux. Ma délégation croit de plus que l'établissement d'un climat de paix et le progrès vers une solution du problème des réfugiés ne seront atteints qu'avec une reconnaissance générale du droit de tous les membres des Nations Unies à l'existence et à la prospérité.

Monsieur le Président, plusieurs aspects du rapport du Commissaire général méritent un examen soigné de la part de notre Commission. J'aimerais suggérer que deux problèmes distincts mais reliés, qui sont mentionnés dans ce document, exigent une attention spéciale. Je suis sûr que tous les membres conviendront que l'Assemblée a atteint, l'an dernier, un objectif majeur en renouvelant le mandat de l'Office de Secours et de Travaux des Nations Unies. Puisque la question de renouveler le mandat ne se pose pas cette année devant l'Assemblée générale, j'espère donc qu'au cours de notre discussion nous pourrions consacrer notre attention aux activités de l'Office, plutôt qu'à une longue discussion de l'origine du problème des réfugiés. L'an dernier, l'Assemblée générale n'a pas, malheureusement, saisi l'occasion de munir le Commissaire général d'instructions précises sur la façon de traiter tout déficit susceptible de se produire dans les finances de l'Office. M. Michelmores a dû envisager, faute de revenus, l'éventualité d'être forcé à restreindre les services de l'Office de Secours et de Travaux des Nations Unies sans directives de l'Assemblée. C'est uniquement grâce aux efforts de M. Michelmores et au dévouement de son personnel ainsi qu'à la générosité de quelques pays, qu'on a pu parer à cette situation. Il y a également lieu de souligner l'aide apportée par les pays hôtes et par quelques organisations spécialisées des Nations Unies, telles que l'Office Mondial de la Santé et l'UNESCO. Quoique nous partagions tous, j'en suis convaincu, un commun espoir que les besoins financiers de l'Office de Secours et de Travaux seront comblés, nous ne saurions ignorer les graves difficultés financières qui se posent devant l'Office et la possibilité, malgré tous les efforts, qu'il se trouve dans une situation où une réduction de son programme devienne inévitable. Monsieur le Président, il y a bien entendu un moyen par lequel les pays contributeurs pourraient aider à faire face à cette difficulté. La Commission n'est pas sans savoir qu'au cours des quelques dernières années, les déficits budgétaires de l'Office ont été compensés par des retraits du fonds de roulement mais ce fonds est maintenant tombé en deça du niveau requis pour assurer le financement des activités régulières de l'Office à leur niveau normal durant les six premiers mois de chaque année en attendant la rentrée des contributions. Le problème serait considérablement allégé si les gouvernements accordaient priorité au versement de leurs contributions au budget de l'Office pour lui permettre de s'accommoder d'un fonds de roulement moindre.